



## **Suspension de la cotation d'Aventador : une décision arbitraire et injustifiée**

**Paris, le 25 novembre 2024 à 16:45**

AVENTADOR (Euronext Growth Paris, ticker : ALAVE- ISIN : FR001400IV58) société de portefeuille cotée sur le marché Euronext Growth, dénonce la décision prise par Euronext de suspendre la cotation de ses actions à compter du 13 novembre 2024 pour cause d'acquisition inversée. Cette suspension a été décidée sans préavis, et la direction d'Aventador considère cette mesure comme arbitraire et injustifiée.

### **Une décision en contradiction avec la réglementation**

Selon les règles en vigueur, une acquisition inversée doit répondre à deux critères cumulatifs :

1. **Méthode de calcul** : Une acquisition inversée est constatée si une transaction représente un changement supérieur à 75 % par rapport au total des actifs, revenus ou profits et pertes de l'émetteur.
2. **Indicateurs de changement fondamental de l'activité** : Ce changement est avéré si la stratégie, la nature de l'activité, ou les parties prenantes de l'émetteur sont radicalement modifiées.

À ce jour, Aventador conserve ses trois filiales dans son périmètre, la cession d'Uni Fish Food et les liquidations de Naka et des Toques Blanches du Monde ne prendront effet que dans plusieurs mois. Aucun changement représentant 75 % ou plus des indicateurs n'a eu lieu, et le périmètre d'activité de la société reste donc inchangé. L'analyse de ces critères démontre que la suspension de cotation décidée par Euronext est infondée.

### **Engagement de la direction pour la transparence et la stabilité**

L'équipe dirigeante d'Aventador, qui travaille sans rémunération pour redresser la société suite aux dysfonctionnements de l'ancien management, est particulièrement surprise par cette décision soudaine d'Euronext. Les dirigeants agissent activement pour assurer la pérennité de la société et protéger le patrimoine de ses actionnaires, en particulier les petits porteurs, mais aussi des salariés d'UFF dans le cadre du plan de cession.

Les dirigeants ont communiqué avec transparence sur la situation de la société et la stratégie envisagée pour sauver Aventador. Il n'y avait pas lieu de suspendre la cotation alors que les dirigeants ont le temps de se mettre en conformité avec la réglementation le moment venu.

### **Mesures envisagées pour rétablir la cotation**

Aventador prendra toutes les mesures nécessaires, en collaboration avec ses conseils juridiques, pour résoudre cette situation. Si Euronext persiste dans sa décision, les dirigeants envisageront une cotation sur un marché étranger pour garantir la pérennité des activités et préserver les intérêts des actionnaires.

### **A propos de AVENTADOR**

[Aventador](#) est une holding spécialisée dans la gestion, le développement et le financement d'entreprises rentables. Avec une approche centrée sur la croissance durable et le soutien aux entreprises ayant une stratégie claire, Aventador accompagne activement le développement des entreprises de son portefeuille pour en augmenter la valeur, notamment par divers processus d'optimisation financière, comptable, fiscale, juridique ou encore informatique.

### **Contact Presse et Investisseurs**

**AELIUM – Finance & Communication:** [aventador@aelium.fr](mailto:aventador@aelium.fr)

Tel : +33 811 045 921

**AVENTADOR (Euronext Growth Paris, Ticker : ALAVE, ISIN : FR001400IV58)**

[www.aventadorholding.com](http://www.aventadorholding.com)

